

12 - MON AUTORISATION DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez Lucia à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Lucia. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique de MANDAT (cadre réservé Lucia) :

☐ CHORUS (Collectivités) CODE ENGAGEMENT : CODE SERVICE :

Débiteur (nom prénom adresse)

Primalera Aulla

Etablissement teneur du compte à débiter

N° National d'émetteur
525972

COMPTE A DEBITER

IBAN FR761130160001304811536158701913
BIC AGRIFRPP813

Païement : Récurrent/répétitif ☒

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER SEPA

LUCIA
158 Allée des Ecureuils
34980 ST GELY DU FESC

Identifiant Créancier SEPA : FR20ZZZ525972

Prière de renvoyer cet imprimé en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne (RIB, RIP ou RICE)

En application de la loi n°78-17 en date du 06/01/78, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel

Nom et prénom du signataire :

Gasmî Farhat

Date :

le 5 Janvier 2023

Signature

PRIMAVERA ENERGIA SAS
Box 200 - 13011 Marseille
Siret : 841 955 651
N° Intracom FR60 841 955 651

Bulletin de souscription à retourner à

Lucia – 158 Allée des Ecureuils - 34980 ST GELY DU FESC – contact@lucia-energie.fr

Accompagné de la copie recto/verso de votre dernière facture d'électricité, de l'autorisation de prélèvement dûment remplie, et d'un RIB